



Comité de pilotage TICE du lycée Camille Guérin

(TICE = technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement)

Réunion du 4 mars 2010

Compte-rendu réalisé par Bertrand THOMAS

EN BREF, LES RÉSULTATS DE CETTE SÉANCE

« La page bleue »

Pour clarifier l'accès aux ressources diverses du lycée, le comité souhaite redonner une nouvelle jeunesse à la page Internet bien connue des professeurs, parfois sous le nom de « site administratif » :

<http://www.c-guerin-poitiers.fr>

On y fera désormais référence sous la dénomination « la page bleue » et on y trouvera tous les liens utiles pour accéder aux différents services.

Nouveau portail d'information unifié « Doctice C. Guérin »

Un système unifié d'information sur toutes les ressources TICE de notre lycée vient d'être mis en service. Il n'est accessible qu'aux personnels via leurs identifiants Gepi/Camille. On trouvera prochainement pour y accéder un lien sur « la page bleue ».

Il s'agit d'un chantier qui démarre, les informations disponibles sont encore bien maigres, mais le but est de tout regrouper à cet unique endroit pour avoir une information fiable et mise à jour.

Le système de type « wiki » permet de répartir la tâche entre de nombreuses personnes, notamment celles qui connaissent bien un secteur particulier du lycée. Les professeurs sont invités à collaborer, soit en faisant des remarques aux rédacteurs, soit en endossant eux-mêmes ce rôle.

« Tickets TICE »

Les techniciens changent d'outil pour le suivi de leurs interventions. Le nouveau système « Tickets TICE » permet entre autres choses aux personnes ayant soumis des demandes d'installation ou réparation (essentiellement les coordonnateurs TICE), d'être informés automatiquement par courriel de l'avancée de leur dossier.

Problèmes de messagerie

Dans les dernières semaines, des collègues ont pu ne pas recevoir certains messages envoyés par le lycée. Ça a été le cas de ceux ayant une adresse « Orange » ou assimilée. Si le problème se reproduit, les destinataires concernés en seront avertis directement.

Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement de la messagerie du lycée, mais d'un rejet par le filtre anti-spam du portail de réception. Si on est concerné par un tel filtrage erroné, il faut demander au support technique de son fournisseur d'accès Internet de ne plus bloquer le courrier provenant de

serv-courriel.lyc-camilleguerin.ac-poitiers.fr

D'une façon générale, il est recommandé aux professeurs d'utiliser pour leur courrier professionnel leur adresse académique ac-poitiers.fr. Pour recevoir les courriels du lycée à cette nouvelle adresse, utiliser le lien « Éditer mon profil » sur le portail Gepi.

Bilan d'étape

Le comité a fait un tour d'horizon du fonctionnement des TICE au lycée.

Le dysfonctionnement qui gêne le plus de personnes est le blocage occasionnel de Gepi lors de l'enregistrement des données. Il semble que le problème ne se produise qu'au sein du lycée, ce qui le rend extrêmement difficile à diagnostiquer.

Moins d'un élève ou étudiant sur 3 peut être informé par le système de messagerie, car les autres n'ont pas renseigné leur adresse sur Gepi. Le comité recommande que la procédure d'inscription à la rentrée prenne en compte cet aspect.

COMPTE-RENDU DÉTAILLÉ

Liste des personnes présentes

M. Chaumet (SC, ATP) – M. Colly (GC, ens.) – M. Cousson (PC, ens.) – M. Filloux (JCF, ens.) – Mme Gaudin (SG, ATL) – M. Lebrun (EL, dir.) – M. Thomas (BT, ATICE) – M. Viallemonteil (JPV, ens.).

Excusés M. Henri – M. Peltier – Mme Rérolle – Mme Vallat – Mme Vergne-Morgand.

La séance est ouverte à 18 H 10.

Nouveau portail d'information.

BT présente le nouveau portail unifié d'information. Son premier souci est de lui trouver un nom qui permette de le faire connaître efficacement. Sa suggestion : « Doctice C. Guérin » ou en abrégé « Doctice » reçoit l'approbation du comité. Pour l'instant, il n'y a qu'une trame et bien peu d'informations.

BT lance un appel à contribution. EL précise que pour écrire dans le wiki, il faut des droits de « rédacteur ». À qui les attribuer ? On s'accorde pour inclure les coordonnateurs TICE et plus largement les membres du comité.

Pour GC, il va de soi que chacun remplisse la page qui le concerne, notamment sur l'équipement des salles. EL précise que toute modification est archivée avec sa date, son auteur. Si on sauvegarde très souvent ce qu'on écrit, l'historique des modifications devient très gros. Il recommande donc d'utiliser la prévisualisation en cours de rédaction et de ne sauvegarder qu'en phase de finalisation.

JCF s'inquiète que la description détaillée des équipements soit à la disposition de quiconque, ce qui pourrait faciliter des vols éventuels. EL rappelle que l'identification sur notre annuaire est nécessaire pour accéder au système et que, même identifié, l'utilisateur n'a par défaut aucun droit, même de lecture. Il prévoit d'accorder a priori les droits de lecture aux personnels et à eux seuls.

BT demande si la grille d'informations qu'il a prévue convient pour l'équipement des salles. SG suggère de rajouter une colonne « commentaires » pour des renseignements divers, par exemple « tableau à marqueurs ou à craie ». PC demande si on a pensé à lister les logiciels disponibles sur les machines.

PC rappelle que le service « Grr » indique déjà certains équipements disponibles et se demande si on peut établir un lien avec Doctice. GC : par exemple pour le nombre de places disponibles. BT pense qu'il serait logique qu'il existe dans Grr des liens vers Doctice pour des descriptions détaillées ou des modes d'emploi.

La « page bleue ».

BT se demande comment on peut faire connaître le portail Doctice à tous les collègues - après avoir attendu qu'il s'étoffe un peu. EL pense à la page Internet « Site administratif » sur laquelle on peut mettre des liens. Certains ne voient pas de quoi il parle, mais quand on dit « la page bleue », les choses se clarifient ! Beaucoup de collègues n'y passent plus car ils ont mis en marque-page direct l'identification Gepi-Grr. Faut-il abandonner la page bleue ? EL rappelle que certains services ne peuvent être aiguillés que par cette page (validation des TPE, du B2i). SG suggère de garder et étoffer cette page et de distribuer une note de service aux professeurs la présentant comme le point d'entrée de *tous* les services Internet du lycée.

EL indique qu'il ne montre aux nouveaux collègues que cette page, à partir de laquelle ils peuvent se débrouiller pour trouver le reste. Il imagine qu'il serait peut-être possible d'incorporer l'identification Gepi-Grr dans la page bleue.

Site public.

GC a l'impression qu'on ne trouve plus l'accès à la page bleue depuis le site public. JCF explique que ce site a été largement remanié, notamment pour privilégier l'actualité, mais qu'on trouve toujours la page bleue depuis le lien « Documents de référence et Intranet ».

EL et SG jugent utile un lien sur le site public vers la page bleue. JCF demande comment il faut l'appeler. EL : « la page bleue », tout simplement ! [À la date d'aujourd'hui elle se trouve derrière le lien « Site administratif »].

GC suggère de mieux séparer sur le site du lycée les informations « grand public » ou « à usage interne » et pense qu'il faudrait plus regrouper les informations internes. Il a du mal à se retrouver dans la nouvelle présentation où les liens sont nettement plus nombreux. JCF explique qu'il a œuvré pour que toutes les pages soient accessibles en un seul clic et non plus derrière des menus et sous-menus, ce qui augmente inévitablement le nombre de liens.

EL apprécie ces modifications qu'il trouve très pratiques pour un habitué du site, mais se demande si c'est assez lisible pour de nouveaux arrivants. JPV trouve aussi qu'il y a un peu trop de liens. GC suggère de chercher des exemples de mise en page sur d'autres sites de lycées. Pour JCF, c'est un travail difficile – ce que tout le monde comprend.

JPV et BT insistent sur l'utilité d'une séparation plus lisible entre interne et externe. Diverses propositions sont avancées, notamment celle de SC : utiliser des couleurs spécifiques pour informations publiques ou internes.

GC se demande s'il est pertinent de mettre un lien « Intranet » sur un site public. SG a déjà rencontré cette situation sur d'autres sites et si elle voit un lien « Intranet » elle sait tout de suite qu'il ne lui est pas destiné.

On fait encore quelques remarques sur la mise en page du site public. Par exemple certaines informations sortent de l'écran s'il n'a pas une très grande résolution. JCF explique qu'il travaille depuis la rentrée dernière sur une refonte technique complète du site.

EL explique que l'hébergeur du site public l'a brutalement fermé pendant les vacances de février, car il croyait à tort que sa facture n'était pas réglée. Les choses sont rentrées dans l'ordre dès que EL s'en est aperçu, mais le site est resté inaccessible pendant une semaine. JCF signale qu'il n'a pas reçu d'alerte pour ce problème.

Autre actualité TICE.

Un nouveau service de gestion des interventions techniques démarre : « Tickets TICE ». Par rapport à l'ancien système « Trac », il présente l'intérêt de pouvoir envoyer automatiquement des courriels aux personnes concernées par un dossier donné.

On suggère de mettre un lien vers ce service sur la page bleue, avec une note précisant qu'il est surtout destiné aux coordonnateurs.

Laboratoire de langues.

En l'absence de collègues de langue vivante, ce sujet prévu à l'ordre du jour n'est pas abordé.

Bilan d'étape.

BT propose de faire un tour d'horizon de l'utilisation des TICE et de recenser les dysfonctionnements. Dans certains cas, on n'a aucune nouvelle et on ne sait pas si c'est bon ou mauvais signe (exemple : MP3).

BT pense d'abord aux blocages que tout le monde rencontre parfois sur Gepi lorsque l'on veut enregistrer ses données, ce qui est très gênant. SC rencontre les mêmes problèmes avec le système de tickets et EL avec la validation des TPE. Ce qui est curieux, c'est que tout semble fonctionner très bien depuis l'extérieur du lycée.

SG indique que les étudiants qu'elle voit au laboratoire de physique ont bien basculé vers le nouveau système de stockage *Camille*. Par contre plusieurs collègues préfèrent l'interface de *Claroline* et la coexistence des deux brouille la visibilité. Pour BT, le problème essentiel est que la plupart des gens pensent que l'accès à Internet ne peut se faire qu'avec un navigateur. *Camille* est destiné à fournir une extension sur Internet des dossiers de son ordinateur, ce qui à l'usage est à son avis plus simple que de passer par un navigateur.

EL explique que depuis un poste Linux, l'utilisation de *Camille* est totalement transparente. BT ajoute que c'est le cas pour les machines du hall d'entrée sur lesquelles on doit s'identifier au préalable et qu'il est possible d'étendre ce confort d'utilisation (avec sa contrainte d'identification) aux autres postes de consultation, y compris Windows (par exemple au CDI).

BT se demande si les gens ont en général vraiment l'utilité d'un tel service. Des clés USB peuvent aussi faire l'affaire. Il constate que dans la majorité des classes *Camille* n'est pas du tout utilisé, mais que dans pas mal de classes (surtout prépas scientifiques et EC), il est beaucoup utilisé. C'est un peu du tout ou rien, selon l'impulsion donnée par des professeurs, à condition qu'ils soient informés et perçoivent l'utilité du dispositif.

Plusieurs collègues ne peuvent pas accéder à *Camille* parce que leur mot de passe n'est pas synchronisé avec celui de Gepi. Le problème remonte à la fusion des deux identifications il y a un an et demi. La solution consiste à modifier son mot de passe sur Gepi (éventuellement deux fois, pour retrouver l'ancien).

Pour GC, il est difficile de donner des habitudes aux élèves, et c'était déjà le cas avec le système précédent (Novell). JPV confirme que ses élèves sont réfractaires.

SG demande si on pourrait utiliser pour simplifier des identifiants collectifs (par exemple pour tous les agents de laboratoire). EL et GC sont tout-à-fait opposés à ce principe. BT n'est pas de cet avis. Il explique qu'il a mis en service, à la demande de collègues, des identifiants par classe (comme ils existaient sur l'ancien serveur Euler). Cela ne pose pas de problème, car cette identité partagée ne donne que des droits de lecture, pas d'écriture.

BT aborde le sujet de la messagerie. Le système fonctionne très bien, mais les messages sont parfois bloqués comme spam par la messagerie du destinataire (ça a été le cas avec Orange). Le comité voudrait que les collègues utilisent plutôt leur adresse `ac-poitiers`, ce qui résoudrait la question.

Mais le problème essentiel de la messagerie est que moins d'un tiers des élèves et étudiants ont donné leur adresse de courriel sur Gepi et la majorité ne reçoit donc pas les informations du lycée. JPV trouve que l'indication de son courriel pourrait faire partie des formalités d'inscription à la rentrée. Pour EL, ce n'est pas facile à mettre en œuvre, mais il imagine que l'on puisse trouver un moyen de rappel automatique lors d'une connexion à Gepi.

JCF et JPV évoquent l'« usine à gaz » de la validation par Internet des TPE. EL confirme que le système est pénible à utiliser; exemple : il faut un identifiant pour chaque groupe de TPE. De plus des blocages se rencontrent fréquemment.

Les problèmes les plus pénalisants recensés sont : – les blocages sur Gepi depuis le lycée (et l'analogue avec d'autres systèmes) – la qualité de l'accès Internet en général à certains moments – l'absence des adresses de courriel de la majorité des élèves – la procédure de validation des TPE – la désynchronisation pour quelques personnes des mots de passe Gepi/Camille

La séance est levée à 20 H.